

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18/07/2023

Présents : G. JEAN, L. ARNAUD, R. FRANCESCHI, F. GOUIRAND, P. PEYTHIEUX, V. AGNES, C. SEBASTIANI, J. ROCHE, P. PEYTHIEUX, A. BREMOND

Absents excusés : G. RISBOURG a donné pouvoir à G. JEAN
P. BRESSIER a donné pouvoir à C. SEBASTIANI
J. BLANC a donné pouvoir à A. BREMOND

Absents : O. DAVIN

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 juin 2023

1. **Travaux/ Voirie**
2. **Boulangerie**
3. **Urbanisme**
4. **Commissions municipales et Extra-municipales**
5. **Questions diverses**

- Corinne SEBASTIANI est nommée secrétaire de séance.

- Approbation du procès-verbal du 19/06/2023 à l'unanimité.

1. Voirie/Travaux

- Frédéric GOUIRAND informe le conseil que des travaux seront effectués à la salle des fêtes, travaux de peintures et suppression des radiateurs avec les lambris en PVC qui seront remplacés par un soubassement en carrelage en travertin ; frais de fonctionnement :
 - 7 236€ fournitures et pose du travertin par l'entreprise PARRA Sébastien
 - 5 900€ peinture par Jérémy VIUDES

P. PEYTHIEUX fait savoir que les travaux à la salle des fêtes génèrent la suppression de la manifestation de l'association LUBE LIRE en partenariat avec la librairie Mot à Mot, la vente des livres est une des plus grands mânes financière de la bibliothèque.

La mairie leur a proposé 2 autres dates qui ne satisfaisaient ni l'association, ni la librairie.

F. GOUIRAND va se rapprocher de l'artisan pour voir s'il est possible de modifier les dates de travaux

- Concernant les traçages au sol, ils porteront sur le marquage des zones bleues, création de cheminement piétonnier afin d'accéder à l'abri bus en étant sécurisé, des barrières et potelets seront également mis en place assez rapidement afin de sécuriser le quartier du Temple
Le devis s'élève à 15200€ et sera pris en charge par une partie de la subvention des amendes de police.

- Suite à la création du lotissement des Terrasses de Cabrières , la commune va en profiter du fait qu'une entreprise de BTP se trouve sur place avec ses engins , pour déplacer 2 candélabres, créer un avaloir de pluvial et poser une grille de caniveau sur 4 mètres pour un montant total d'environ 7750€.

- COTELUB a informé la commune que trop de riverains se stationnent mal, les haies ne sont pas entretenues ceux qui compliquent le passage du camion des ordures ménagères, il est décidé que Laure ARNAUD sera référente afin de s'occuper de ce dossier.

2. BOULANGERIE

- Arrêt du marché public concernant les travaux de la boulangerie au 12 juillet avec par la suite l'analyse des offres faites par l'archi. Possibilité de négocier sur certains postes, chaque lot a été pourvu. Les candidats ont récupéré le cahier des charges, ils ont jusqu'au 31 aout 2023 pour le rendre.

3. URBANISME

- Mme Le Maire a envoyé un courrier informant Mme BARDIN de la continuité de la procédure à savoir qu'un PV a été dressé et envoyé au Procureur de la République.
- Dossier en cours : DP panneaux photovoltaïques au nom de PARRA Christophe, RAS
DP abri voiture refusé au nom du MAS DES CAPRIERS, emprise au sol au maximum

4. COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES.

Communication

- Bulletin municipal semaine prochaine

5. QUESTIONS DIVERSES

- Fête votive, artistes Elise ROUX et Ophélie DAVIN
- Etablir le tableau des permanences de la fête votive.
- Prochain conseil le 11 septembre à 19h
- Prévoir d'organiser une visite du village par Françoise GENOULAZ

SEANCE LEVEE A 20H30